



5 Avenue du pré Closet
1114940 Annecy
France

DECLARATION UE DE CONFORMITE

La société SuperBolide, 5 avenue du pré Closet, 74940 Annecy, France , fabricant de lunettes solaires déclare sous sa seule responsabilité que les modèles :

SuperBolide N°111 Catalunya CG, référence : 111cataCG.

Lunette solaire avec branches en carbone, face en acétate noir en finition Mate Brute, équipée de verres solaires de catégorie 3, type G15, polarisants avec anti reflet interne.



SuperBolide N°111 Indy CD, référence : 111indyCD.

Lunette solaire avec branches en carbone, face en acétate havane en finition Mate Brute, équipée de verres solaires de catégorie 3, Gris flash doré, polarisants avec anti reflet interne.



SuperBolide N°111 Indy CG, référence : 111indyCG.

Lunette solaire avec branches en carbone, face en acétate havane en finition Mate Brute, équipée de verres solaires de catégorie 3, type G15, polarisants avec anti reflet interne.



SuperBolide N°111 Interlagos CG, référence : 111lagoCG.

Lunette solaire avec branches en carbone, face en acétate Miel en finition Mate Brute, équipée de verres solaires de catégorie 3, type G15, polarisants avec anti reflet interne.



SuperBolide N°111 Bonneville CB, référence : 111bonvCB.

Lunette solaire avec branches en carbone, face en acétate Miel en finition Mate Brute, équipée de verres solaires de catégorie 3, gris flash bleus, polarisants avec anti reflet interne.



SuperBolide N°111 Baja California CG, référence : 111bajaCG.

Lunette solaire avec branches en carbone, face en acétate noir-rouge-blanc-bleu-noir en finition Mate Brute, équipée de verres solaires de catégorie 3, type G15, polarisants avec anti reflet interne.



SuperBolide N°111 Baja California CB, référence : 111bajaCB.

Lunette solaire avec branches en carbone, face en acétate noir-rouge-blanc-bleu-noir en finition Mate Brute, équipée de verres solaires de catégorie 3, Gris flash bleu, polarisants avec anti reflet interne.



Sont des Equipements de Protection Individuelle de catégorie I,

Sont conformes aux exigences essentielles de santé et de sécurité du Règlement EPI (UE) 2016/425 et du Règlement REACH n°1907/2006 qui leur sont applicables,

Sont conformes aux exigences de la norme harmonisée EN ISO 12312-1:2013/A1:2015 et le cas échéant, à la norme harmonisée EN 16128:2015, pour les produits comportant des parties métalliques susceptibles d'entrer en contact prolongé avec la peau.

Le 20 octobre 2024 à Annecy

Philippe Lebeau, président de la SAS SuperBolide

